

PROCÈS-VERBAL  
UNIVERSITÉ DE MONCTON  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET DE LA RECHERCHE**

Le 6 novembre 2015  
13 h 30 à 15 h 10  
Local 458, Pavillon Léopold-Taillon

**Présences :**

Ann Beaton (Psychologie)  
Jean-Luc Bonnaud (Arts et sciences  
sociales : Sciences humaines)  
Roger Boudreau (Ingénierie)  
Jimmy Bourque (Sciences de l'éducation)  
Lise Dubois (Présidente)  
Suzanne Dupuis-Blanchard (Science  
infirmière)  
Jamel Ghouili (Ingénierie)  
Roxann Guerrette (Représentante étudiante)  
Grant Handrigan (Kinésiologie et loisir)  
Manon LeBlanc (Sciences de l'éducation)  
Mireille Leblanc (Vice-doyenne par intérim)  
Marie-Andrée Pelland (Arts et sciences  
sociales : Sciences sociales)  
Monique Richard (Arts et sciences sociales :  
Beaux-Arts)  
Denis Roy (Droit)  
Lise Savoie (Travail social)  
Michel Soucy (Foresterie)  
Céline Surette (Sciences)

**Absences motivées :**

Isabelle Brun (Administration)  
Étienne Dako (Sciences des aliments, nutrition  
et études familiales)  
Stéphane Laulan (Shippagan)  
Andrée Roy (Administration)  
Cynthia Thériault (Représentante étudiante)  
Marc-André Villard (Sciences)

Le quorum est atteint et la réunion débute à 13 h 32.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Modification apportée à l'ordre du jour :

- Supprimer le point 10 « Procédure d'attribution des crédits de dégrèvement CM ».

**R-01-CFESR-151106** : Marie-Andrée Pelland, appuyée par Céline Surette, propose que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2015**

**R-02-CFESR-151106** : Roger Boudreau, appuyé par Suzanne Dupuis-Blanchard, propose que le procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2015 soit adopté avec la correction de quelques fautes d'orthographe.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

### 3.1 **Invités au Conseil de la FESR**

Lors de la dernière réunion du Conseil de la FESR, monsieur Yoland Bordeleau, agent de recrutement aux cycles supérieurs, a présenté les statistiques d'inscriptions aux cycles supérieurs et madame Nicole Barrieau, conseillère principale à la recherche, a dressé le bilan des demandes de subventions soumises aux grands conseils. La doyenne invitera monsieur André Chiasson, directeur du Bureau de soutien à l'innovation (BSI), à présenter un bilan des activités du BSI au Conseil de la FESR prévu en décembre.

### 3.2 **Bilan sur les demandes de subventions**

La doyenne informe les membres qu'au concours d'automne, 6 demandes ont été soumises au CRSH dans le cadre du programme des subventions Savoir et 12 demandes ont été soumises au CRSNG dans le cadre du programme des subventions à la découverte (4 chercheurs en début de carrière, 3 chercheurs établis – renouvellement et 5 chercheurs établis – ne détenant pas de subvention).

### 3.3 **Rapport d'auto-évaluation de la Maîtrise en études de l'environnement (MÉE)**

Le rapport d'auto-évaluation de la MÉE a été acheminé au Vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales. La visite des évaluateurs du programme de la MÉE aura lieu les 26 et 27 novembre 2015 au Campus de Moncton.

### 3.4 **Procédure d'attribution des crédits de dégrèvement CM**

La doyenne informe les membres que le Comité d'étude et de révision désire se pencher à nouveau sur les scénarios d'attribution des crédits de dégrèvement avant de les présenter au Conseil.

## 4. **RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES PROFESSEURS, CHERCHEURS ET CLINICIENS ASSOCIÉS**

La vice-doyenne par intérim présente trois demandes de statut de professeur associé et deux demandes de statut de clinicien associé.

**R-03-CFESR-151106** : Denis Roy, appuyé par Lise Savoie, propose que le statut de professeur associé au Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines de monsieur Réal Allard soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-04-CFESR-151106** : Céline Surette, appuyée par Roger Boudreau, propose que le statut de professeure associée au Département d'études françaises de madame Claudine Moïse soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-05-CFESR-151106** : Denis Roy, appuyé par Jamel Ghouili, propose que le statut de professeur associé au Département d'informatique de monsieur Guillaume Durand soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-06-CFESR-151106** : Jean-Luc Bonnaud, appuyé par Ann Beaton, propose que le statut de clinicienne associée à l'École de psychologie soit accordé à madame Joanne Brideau-Hachey pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-07-CFESR-151106** : Suzanne Dupuis-Blanchard, appuyée par Ann Beaton, propose que le statut de clinicienne associée à l'École de psychologie soit accordé à madame Pamela Chenhall pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS**

### **A. MODIFICATION DE LA DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE LA MAÎTRISE ÈS SCIENCES APPLIQUÉES**

La Faculté d'ingénierie a présenté un projet de modifications de la description des objectifs de la Maîtrise ès sciences appliquées qui apparaissent au Répertoire des études supérieures. Ces modifications ne touchent aucunement l'offre de cours du programme.

**R-08-CFESR-151106** : Lise Dubois, appuyée par Roger Boudreau, propose que le projet de modifications de la description des objectifs de la Maîtrise ès sciences appliquées soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **B. MODIFICATION AU PROGRAMME DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL**

L'École de travail social, avec l'approbation de la Faculté des arts et des sciences sociales, a soumis un projet de modifications de son programme de maîtrise. Ces modifications portent sur les éléments suivants :

- Ajouts de précisions au descriptif du programme, dont la nécessité pour les étudiantes et étudiants éventuels de soumettre un avant-projet de mémoire avec leur demande d'admission; la modification de la date limite de soumission des demandes d'admission; les précisions voulant que l'entrée au programme se fasse à l'automne seulement et que la durée du programme soit fixée à 24 mois.
- Actualisation de la description de certains cours en vue de refléter l'évolution de la discipline, la création de trois cours et l'abolition de trois cours).

D'autres modifications au programme de la Maîtrise en travail social sont à venir. Ce programme comprendra une maîtrise axée sur la recherche et une maîtrise professionnelle.

Un membre soulève une faute d'orthographe dans la lettre de la directrice de l'École de travail social. La directrice de l'école en sera informée.

**R-09-CFESR-151106** : Lise Dubois, appuyée par Lise Savoie, propose que le projet de modifications au programme de la Maîtrise en travail social soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. PLANIFICATION ACADÉMIQUE DE LA FESR**

Les facultés et les campus travaillent présentement à la planification académique. La doyenne s'est assurée que la FESR soit partie prenante de ce processus compte tenu de l'importance de son rôle aux études supérieures et de l'appui offert à la recherche. La doyenne présente le cadre général de la planification académique de la FESR qu'elle a déjà soumis au VRER pour son approbation. Des échanges sont prévus en novembre et en décembre avec les facultés, les campus, l'Éducation permanente et la bibliothèque afin de préparer une synthèse des plans facultaires et des campus en ce qui a trait aux études supérieures et à la recherche. Il est prévu que la planification académique de la FESR fasse l'objet d'une discussion au Conseil en janvier avant la date sur laquelle le VRER et la doyenne se sont entendus pour la présentation du rapport de planification académique de la FESR.

Une discussion suit. Le plan proposé par la doyenne est bien accueilli par les membres. Certains membres suggèrent d'y ajouter le rôle des centres, chaires et instituts ainsi que les besoins informatiques.

## **7. CLARIFICATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DU CONCOURS RÉGULIER (MICHEL SOUCY)**

Dans un désir de clarifier les critères d'évaluation des demandes de subventions du Concours régulier, Michel Soucy propose un bulletin d'appréciation de ces demandes de subvention basé sur le descriptif de l'annonce.

Une discussion suit.

- Afin de faciliter la tâche, certains membres suggèrent une pondération « Satisfaisant » et « Non satisfaisant » au lieu de pourcentage.
- Les membres demandent à la doyenne de bien définir le statut de nouveau professeur et de nouvelle professeure dans l'annonce du concours.
- Certains points ne s'appliquant pas aux disciplines n'ayant pas de cycles supérieurs, alors il est demandé d'inclure une case indiquant « Ne s'applique pas ».
- Il est suggéré de présenter un document afin de servir de guide pour bien évaluer une demande de subvention.
- Certains membres se questionnent sur l'importance des autres sources de financement. Est-ce que les professeurs et professeures sont pénalisés s'ils ont d'autres sources de financement ou s'ils n'en ont pas?
- Il est enfin suggéré de prolonger la période de publication de 5 à 10 ans.

Le Comité d'étude et de révision prendra note des commentaires des membres du Conseil et proposera un bulletin d'appréciation modifié en décembre.

## **8. INFORMATIONS**

### **8.1 SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE À LA FESR**

La doyenne présente madame Micheline Blanchard, secrétaire administrative à la FESR, aux membres du Conseil. Madame Blanchard remplacera Natalie C. LeBlanc, secrétaire de direction à la FESR, durant son congé de maternité.

### **8.2 DIANE LEBOUTHILLIER**

Denis Roy informe les membres que madame Diane Lebouthillier, nouvelle ministre du Revenu national, est une ancienne diplômée du Baccalauréat en travail social de l'Université de Moncton.

### **8.3 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DE LA FESR**

La doyenne informe les membres que la prochaine réunion du Conseil de la FESR aura lieu en décembre. Un courriel sera envoyé dans les prochains jours afin de confirmer la date et l'heure de la réunion.

## **9. AUTRES**

Aucun point n'a été soulevé.

## **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

La réunion se termine à 15 h 10.

Préparé par Natalie C. LeBlanc  
Secrétaire de la réunion